



Ministère du Développement et de l'Environnement



Etes-vous éco-responsable au bureau ?

Guide des gestes simples et utiles
à faire tous les jours



Ouvrer pour le développement durable de la Polynésie française est un enjeu fondamental et doit aujourd'hui se traduire par la modification de nos modes de production et de consommation.

Depuis 2005, je me suis engagé à promouvoir la notion d'éco-citoyenneté auprès de chaque polynésien. Aujourd'hui, je vous propose d'adopter des éco-gestes sur votre lieu de travail. Un éco-geste est un geste, souvent simple et quotidien, que chacun de nous peut faire afin de diminuer la pollution et améliorer son environnement. Il suffit de le vouloir pour son Pays.

Ce guide a été conçu comme une boîte à outils, illustré de gestes simples. Il a pour ambition de nous donner à tous, les moyens pratiques et concrets de réduire notre impact sur l'environnement, au quotidien. Vous y puiserez parmi un ensemble d'actions proposées. Certaines sont des gestes que vous pratiquez peut-être déjà. D'autres nécessitent une organisation nouvelle ou des investissements, cependant ceux-ci sont largement rentabilisés par les économies ou l'optimisation réalisées. Il s'agit de faire mieux pour l'environnement, la plupart du temps pour moins cher !

Notre avenir est entre nos mains. C'est pourquoi il nous faut agir, et vite. Aucune action individuelle n'est dérisoire car chaque geste compte. Multipliés à l'échelle du Pays, ces gestes éco-responsables contribueront à réduire l'impact de nos activités sur la planète. Ouvrons le chemin pour la Polynésie française !

Merci pour votre engagement dans la préservation de notre environnement et pour la diffusion de ces gestes dans votre entourage.

Georges Handerson
Ministre du Développement et de l'Environnement



Questionnaire sur les pratiques éco-responsables :

Et vous ? Avez-vous déjà des réflexes éco-responsables à votre bureau ?

Je trie les déchets (papiers, canettes, plastiques, cartons)

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

Je réutilise des feuilles déjà imprimées sur un côté comme brouillon

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

J'imprime mes documents en recto-verso

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

J'évite d'utiliser des récipients et des objets jetables (verres en plastique, assiettes, couverts...)

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

Je mets mon ordinateur en veille et j'éteins la climatisation durant mes absences prolongées (réunions, déjeuner...)

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

Je fais attention à la température de ma climatisation et je ferme bien les fenêtres et les portes pour ne pas que l'air frais s'échappe

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

Je pense à éteindre toutes les lumières, la climatisation, l'ordinateur et l'imprimante le soir en partant

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

Je viens au bureau à pied, à vélo, en bus ou en truck

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

Je vais en réunion ou en RDV extérieur à pied, à vélo, en transport en commun

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

Avec mes collègues de bureau nous faisons du co-voiturage pour les déplacements en groupe

Parfois – Toujours – Jamais • Pourquoi :

En savoir plus

Éco-Responsabilité

Une entreprise comme une administration consomme de l'énergie (électricité, gaz, essence...), des consommables (papier, cartouche d'encre...), de l'eau, etc. Nos activités ont donc des impacts sur l'environnement, parmi lesquels :

- l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables (pétrole, gaz...),
- la pollution de l'air et de l'eau,
- la production de déchets,
- les émissions de gaz à effet de serre.

L'éco-responsabilité c'est l'engagement des administrations et des entreprises à limiter les impacts environnementaux dans leur fonctionnement interne : déplacements, consommation d'énergie (électricité, climatisation...), consommation de biens (papier, eau...).

Etre éco-responsable, c'est quoi ?

Tous les jours, la vie au bureau nous donne l'opportunité d'agir pour réduire nos impacts sur l'environnement. Être éco-responsable, c'est s'engager sur des gestes simples, pas du tout contraignants et surtout pleins de bon sens.

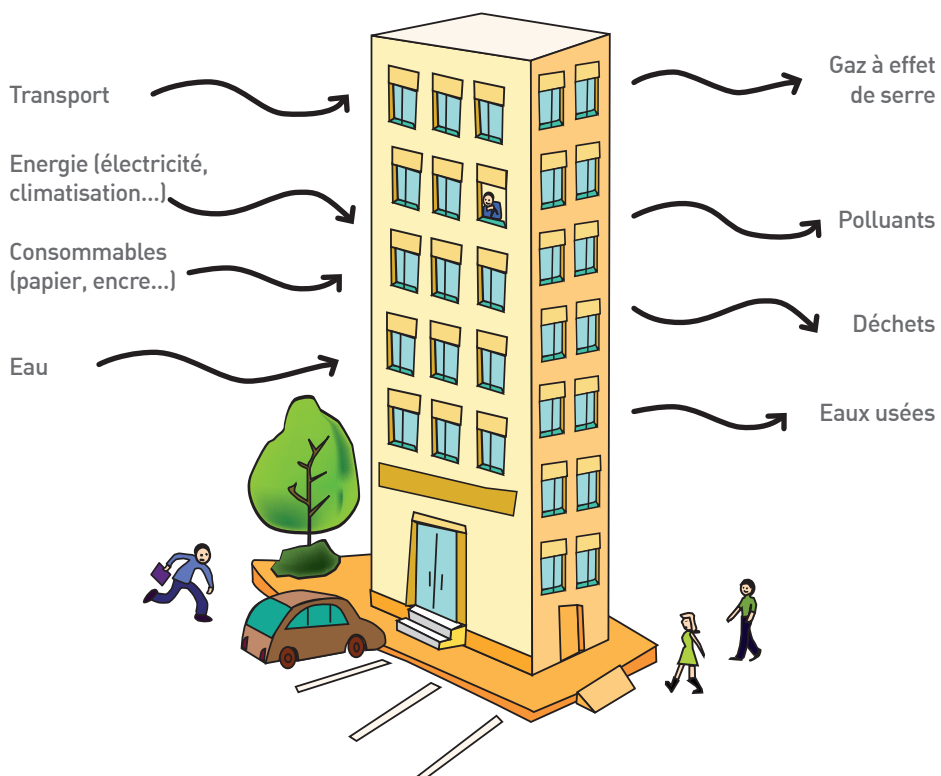
Etre éco-responsable c'est avant tout un état d'esprit. Ce n'est que si nous bougeons tous ensemble que nous pouvons faire changer les choses.

Dès maintenant, chaque geste compte !

Toutes nos activités professionnelles ont des impacts sur notre environnement

Ce qui entre,
ce qui est consommé

Ce qui sort,
ce qui est rejeté



L'eau

L'eau c'est la vie

1 habitant sur 5 sur la planète n'a pas accès à l'eau, soit 2 milliards de personnes.

L'eau est un enjeu majeur pour tous les pays du monde, même en Polynésie, dont certaines îles sont touchées par des sécheresses saisonnières.

Pourquoi la gaspiller en laissant couler l'eau pour rien ? Laisser couler l'eau pendant que l'on se lave les mains revient à doubler, voire tripler le volume d'eau nécessaire.



350 L : Polynésie française, Canada

250 L : La Réunion

180 L : France

137 L : Moyenne mondiale

25 L : Inde

5,4 L : Madagascar

Consommation domestique quotidienne/habitant

Les produits toxiques ne doivent pas être jetés dans les évier (peintures, huiles de vidange, solvants, colles, vernis...) car ils se retrouvent dans le lagon par la suite : 1 litre d'huile déversé dans une rivière pollue 10 000 m², c'est-à-dire l'équivalent d'un terrain de football. Des bacs spécifiques sont à votre disposition pour récupérer les produits toxiques (stations services, garages). Pour plus d'information, contactez la Société d'Environnement Polynésien au 54.34.50.



..... et au bureau ?

Dans un bureau la consommation d'eau est de 15 à 20 litres par personne et par jour.

une fuite
(goutte à goutte)
=
35 000 litres
d'eau
gaspillés par an

les bons gestes éco-responsables...

Je modère ma consommation d'eau :

- ✓ je ne laisse pas couler l'eau inutilement en me lavant les mains, en faisant la vaisselle ou en me brossant les dents
- ✓ je m'équipe d'une chasse d'eau à double débit et de robinets à mitigeur

Je protège mon environnement :

- ✓ j'utilise des produits d'entretien écologiques
- ✓ je ne jette pas de produits toxiques dans les éviers et les lavabos (peinture, détergent...)

L'énergie

Nous devons maîtriser notre consommation d'énergie

**En Polynésie française,
70 % de notre
production électrique
proviennent
d'hydrocarbures.**

Ce mode de production est
très polluant :

- ✓ Les rejets de CO₂ des centrales électriques contribuent au réchauffement climatique.
- ✓ Cela nous rend vulnérables au coût du pétrole.

L'énergie est nécessaire à tous nos gestes au quotidien : pour s'éclairer, faire fonctionner nos outils de travail, nos climatiseurs, etc.

L'énergie est au cœur de notre développement, mais est aussi une source de pollution.

Maîtriser notre consommation d'énergie permet de lutter contre le réchauffement climatique tout en réalisant des économies.

Estimez votre consommation

Vous pouvez calculer vous-même le coût de vos propres installations : il suffit de multiplier la puissance indiquée sur votre appareil par la durée d'utilisation, ce qui donne la consommation de votre appareil en kWh.

Puissance de l'appareil en kW x durée d'utilisation en heures = consommation kWh

1000 W = 1kW ou 1000 Wh = 1 kWh

Ensuite vous multipliez cette consommation par le prix du kWh :

Consommation en kWh x Prix du kWh (41 Fcfp TTC)

Exemple pratique :

1 climatiseur de 2000 W (9000 BTU) → 2kWh/h x 41 = 82 Fcfp

Donc, ce climatiseur, quand il est en marche toute une journée de travail (8 heures) coûte 656 Fcfp. Par mois, son utilisation quotidienne revient à 13 120 Fcfp, c'est-à-dire 157 440 Fcfp par an.

Je surveille l'utilisation des luminaires :

- ✓ en nettoyant les lampes et luminaires régulièrement pour une meilleure luminosité
- ✓ en pensant à éteindre la lumière quand je sors d'une pièce
- ✓ en plaçant les bureaux près des fenêtres
- ✓ en n'utilisant pas les halogènes (grands consommateurs d'énergie)
- ✓ en évitant l'allumage répété des néons

Je diminue ma consommation.

- ✓ en utilisant des ampoules LBC (lampe basse consommation)
- ✓ en m'équipant de produits de catégorie énergétique de type A
- ✓ en adoptant le label « Energy Star » pour le matériel informatique.



et au bureau ?

Dans les bureaux, les dépenses en énergie représentent plus de 50 % du budget de fonctionnement, dont une grosse part est liée à la climatisation et aux lumières.

Imposer
la contrainte
énergétique
lors de tout
renouvellement
de matériel

les bons gestes éco-responsables...

J'optimise le fonctionnement des climatiseurs :

- ✓ en veillant à ce que les portes et fenêtres des pièces climatisées soient bien fermées
- ✓ en nettoyant régulièrement mon climatiseur et en respectant les conseils d'utilisation

J'évite les gaspillages d'énergie

- ✓ en éteignant les ordinateurs lorsqu'ils ne sont pas utilisés
- ✓ en préférant la veille automatique plutôt que l'économiseur d'écran
- ✓ en utilisant des multiprises avec interrupteur pour ne pas laisser d'appareils en veille
- ✓ en allumant les scanners qu'au besoin et en éteignant les imprimantes laser et les photocopieurs la nuit.

Les déchets

Le meilleur déchet,
c'est celui que l'on ne produit pas !

**Aujourd'hui un
Polynésien produit
1,3 kg de déchets
par jour, soit 475 kg
d'ordures par an
qu'il faut collecter
et traiter.**

Chaque année, nous
sommes de plus en plus
nombreux à produire de
plus en plus de déchets,
qu'il est plus difficile à
traiter...

Aujourd'hui nous devons
adapter nos habitudes
de consommation pour
limiter nos déchets.

Le traitement des déchets représente un coût important pour la collectivité. De plus nos modes de vie et de consommation évoluent. Compte-tenu de leur nature, les déchets sont de plus en plus difficiles à traiter car beaucoup ne se dégradent pas ou sont potentiellement dangereux (piles, batteries, ...)



Tonnes de déchets produites en Polynésie française
(source : SEP, 2007)

Le tri et la valorisation des déchets sont aujourd'hui des enjeux incontournables. C'est particulièrement le cas en Polynésie française, d'autant plus que de nombreux déchets peuvent être recyclés et que ces nouvelles activités sont créatrices d'emplois !

et au bureau ?



Les activités de bureau sont à l'origine d'un important gisement de déchets industriels banals (DIB). En Polynésie, un employé de bureau produit 100 kg de déchets par an. Le papier représente 80% de ces déchets, mais pour faire 1 tonne de papier on coupe 10 arbres. La consommation de papier annuelle est estimée entre 10 000 et 30 000 feuilles blanches par personne, ce qui représente 120 kg/personne/an.

Une tonne
de papier recyclé
=
une économie de
2,5 tonnes
de bois coupé

les bons gestes éco-responsables...

Je limite ma production de déchets

- ✓ en faisant des impressions et des photocopies en recto-verso
- ✓ en favorisant la circulation des documents par leur numérisation plutôt que leur duplication systématique
- ✓ en privilégiant le courrier électronique pour mes communications

Je valorise mes déchets recyclables

- ✓ en respectant les consignes de tri (bac vert, bac gris de bureau) si dans mon entreprise je dispose de bacs spécifiques
- ✓ en favorisant la filière du papier recyclé
- ✓ en réutilisant les cartouches d'encre recyclées par les entreprises spécialisées
- ✓ en réutilisant un carton vide comme bac vert.

Les transports

Les automobiles, les camions, les avions sont les premiers pollueurs

De nos jours, les transports représentent 57 % de la consommation mondiale de pétrole.

Ils entraînent des émissions qui ont un impact prouvé sur notre santé et sur celle de la planète.

En Polynésie française, chaque année, 8 200 véhicules neufs sont mis en circulation.

(Source : Service des Transports Terrestres, 2007)

+ de voitures

=

+ de besoins en carburant

=

+ d'émissions polluantes

=

hausse du réchauffement climatique

Parmi les nuisances occasionnées par le transport routier on distingue :

- ✓ la pollution atmosphérique qui provoque de l'asthme chez les enfants et les personnes âgées, et favorise les cancers
- ✓ les émissions de gaz à effet de serre (CO₂)
- ✓ le bruit qui devient une vraie pollution sonore
- ✓ les déchets liés à la production des véhicules et à leur traitement en fin de vie



..... et au bureau ?

Une voiture bien réglée produit 20% d'émissions polluantes en moins, permet d'économiser 10 % de carburant et d'allonger la durée de vie du véhicule. En ville, 4 trajets sur 10 durent moins de 5 mn et sont inférieurs à 4 km. Il faut savoir que la voiture consomme 4 fois plus et donc pollue 4 fois plus durant le 1^{er} km, et 2 fois plus dans le 2^e km.

Faites du
covoiturage
avec vos collègues
pour vous rendre
au bureau

les bons gestes éco-responsables...

J'optimise mes trajets

- ✓ en faisant du covoiturage avec des collègues, ou des voisins
- ✓ en me rendant au travail à pied ou à vélo (bon pour la santé et pour l'environnement), ou en Truck
- ✓ en optant pour une conduite souple et modérée
- ✓ en limitant l'utilisation des véhicules de service lors des déplacements dans le centre-ville de Papeete

Je limite mes déplacements

- ✓ en communiquant par téléphone, courrier électronique,
- ✓ je rationalise le recours au coursier/planton
- ✓ en regroupant les courses et en optimisant ainsi mes déplacements.

Les achats

Favoriser l'achat de produits éco-labellisés

Tous les produits que nous consommons ont un impact sur l'environnement. Tout produit :

- a besoin de matières premières et d'énergie pour être fabriqué;
- doit être emballé et transporté et même recyclé,
- deviendra tôt ou tard un déchet.

Parmi ces produits, certains sont moins nocifs et ont un impact moindre sur l'environnement, tout en conservant les qualités initiales du produit «standard» : ce sont les **éco-produits**.

Comment les reconnaître ?

La plupart du temps, un éco-produit possède sur son emballage un éco-label qui prouve que la production de ce produit s'est faite en minimisant les impacts sur l'environnement. Cet éco-label est délivré par les pouvoirs publics après avoir fait l'objet d'une certification.

Voici quelques pistes pour reconnaître les éco-produits :



• L'écolabel européen, la marguerite :

La «Fleur» est le symbole de dimension européenne pour les produits qui respectent des critères écologiques et de performance stricts et rigoureux.

23 groupes de produits différents existent aujourd'hui,



• L'écolabel français, la norme NF environnement

La marque NF environnement est délivrée par l'AFAQ AFNOR. C'est la certification écologique officielle française.

NF environnement offre une double garantie : la qualité d'usage et la qualité écologique. Il assure la prise en compte des impacts environnementaux sur tout le cycle de vie du produit.



• Les labels FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières)

Ces labels attestent que le bois est issu d'une gestion forestière respectueuse de l'environnement et des populations locales, socialement responsable et économiquement viable.



• Le label de l'agriculture biologique

Un produit biologique est issu d'un mode particulier de production, visant à promouvoir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement (engrais «vert», lutte naturelle contre les parasites...) excluant tout produit chimique ou de synthèse.

Ce label est délivré par l'organisme indépendant Ecocert



• Le label Energy Star

Le label Energy Star est une certification internationale qui vise à limiter la consommation énergétique des équipements bureautiques.

Collé sur un appareil de cuisine, sur une lampe, un ordinateur, un téléviseur.. ce label atteste que l'article est conforme à des exigences de qualité internationale en matière de rendement énergétique, et notamment que le coût de son fonctionnement pendant une période donnée sera inférieur à celui d'un article comparable qui n'a pas reçu le label.



..... et au bureau ?

L'acheteur doit examiner l'ensemble des coûts inhérents aux produits : acquisition, utilisation, élimination. Un produit respectueux de l'environnement peut être plus cher qu'un produit ordinaire à l'achat mais moins cher à moyen et long terme.

Le bon réflexe :
acheter
des fournitures
de bureau
écologiques

les bons gestes éco-responsables...

Je sélectionne mes fournisseurs

- ✓ en privilégiant ceux qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable

Je pense à l'origine du produit

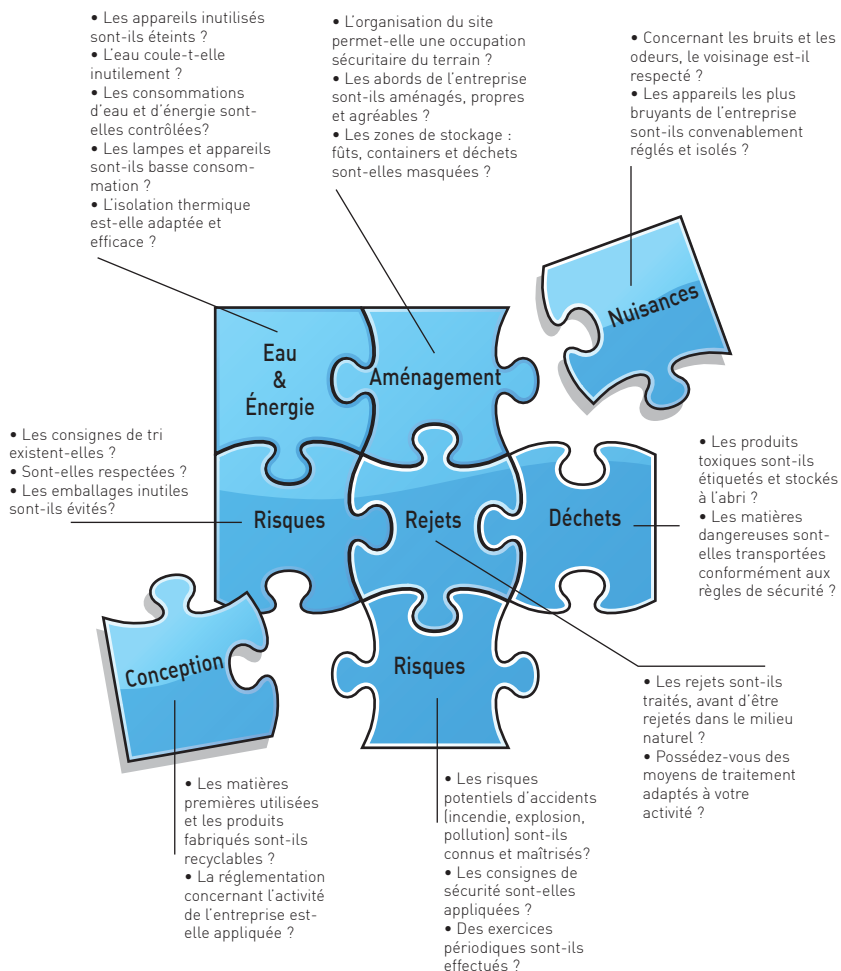
- ✓ au commerce équitable
- ✓ à la réduction de la consommation des ressources naturelles (forêt, eau)

Je pense à la vie du produit

- ✓ à sa consommation électrique
- ✓ au volume de déchets qu'il génère
- ✓ aux produits toxiques qu'il diffuse.

Entreprises soyez vigilantes

Posez-vous les bonnes questions



Les bénéfices pour la collectivité

Clients et collectivités sont de plus en plus concernés par leur cadre et qualité de vie et sensibles aux questions d'environnement :

**RÉPONDEZ
A LEURS ATTENTES
PRÉSERVEZ
L'ENVIRONNEMENT !**

**Aujourd'hui, l'entreprise
peut réaliser
ses produits ou ses services,
sans compromettre
le bien-être des générations futures :**

- ✓ en intégrant des préoccupations environnementales dans sa politique de gestion et de développement, dans les phases de conception ou d'amélioration d'un produit ou d'un service
- ✓ en analysant les aspects environnementaux de son activité puis en suivant une démarche préventive

**Prendre en compte l'environnement
dans l'entreprise, c'est :**

- améliorer son image auprès de ses clients actuels et futurs
- maîtriser les coûts et les risques
- mobiliser et dynamiser son entreprise
- pérenniser et améliorer la compétitivité de son entreprise
- diminuer les impacts de ses activités sur l'environnement.

TABLEAU DE BORD

pour le suivi des impacts environnementaux de mon activité

Indicateurs

LA QUALITE DE L'AIR		Valeur
Nombre total de véhicules de service		nombre
Nombre de véhicules 4 X 4 (Essence)		nombre
Nombre de véhicules 4 X 4 (Gazole)		nombre
Nombre de véhicules 4 X 4 propres (GPL, électriques, etc)		nombre
Nombre de véhicules légers (Essence)		nombre
Nombre de véhicules légers (Gazole)		nombre
Nombre de véhicules légers propres (GPL, électriques, etc)		nombre
Nombre de cyclomoteurs		nombre
LA GESTION DE L'ENERGIE		
Consommation annuelle d'électricité (en valeur absolue)		Kwh
Consommation annuelle d'électricité (par nombre d'employés)		Kwh/employé
Consommation annuelle d'électricité (par m² de locaux)		Kwh/m2
Présence d'équipement de type chauffe-eau solaire		oui/non
Présence de cuisine (réfrigérateur, four micro-onde...)		oui/non
Utilisation d'ampoules basse consommation (LBC)		oui/non
Consommation de carburant des véhicules de service (essence)		Litre/montant ?
Consommation de carburant des véhicules de service (gasoil)		Litre/montant ?
LA GESTION DE L'EAU		
Consommation annuelle totale d'eau (en valeur absolue)		m³
Consommation annuelle totale d'eau (par employé)		m³/employé
Chasses d'eau économiques (double commande)		oui/non
Nombre de douches		nombre
Réparation immédiate des fuites d'eau		oui/non
LA GESTION DES ACHATS		
Mise en place d'exigences environnementales pour partie des commandes (encres, stylos, papier, produits d'entretien et d'hygiène...)		oui/non lesquelles ?
LA GESTION DES DECHETS		
Quantité annuelle de photocopies		nombre
Consommation annuelle de feuilles A4 (en valeur absolue)		nombre
Consommation annuelle de feuilles A4 (par employé)		nombre/employé
Consommation annuelle de cartouches d'encre (toner)		nombre
Mise en place du tri à la source des déchets suivants: papiers, cartons, plastiques, verres, piles, cartouches d'encre, néons		oui/non
Organisation de la collecte et le recyclage (mise à disposition de poubelles et bacs spécifiques)		oui/non
Organisation de formation/sensibilisation des employés au tri sélectif		oui/non

Ancienneté du bâtiment :

[illegible]

Les bonnes adresses

Sites internet

Sites institutionnels :

www.ecoresponsabilite.ecologie.gouv.fr
www.environnement.gov.pf
www.developpementdurable.gouv.fr

Réseaux liés aux collectivités et aux entreprises :

www.amf.asso.fr : association des maires de France
www.ecomaires.com : association des éco-maires
www.comite21.org : comité français du développement durable
www.oree.org : réseau d'échange pour les collectivités et les entreprises
www.afnor.fr : agence française normes de qualité et certification
www.environnement.ccip.fr : gestion de l'environnement pas la CCI de Paris
www.defipourlaterre.org : le défi pour la terre de la fondation N.Hulot

Les sites thématiques :

Énergie, lutte contre l'effet de serre :

www.programme-privileges.org
www.cler.org

www.energie-cities.org

Bâtiment, construction :

www.assohq.org
www.cstb.fr

Urbanisme, transports, risques :

www.certu.fr
www.urbanisme.pf

Eau :

www.eaufrance.com

Déchets :

www.sep.pf
www.produitsrecycles.com
www.ecoemballage.fr

Achats :

www.ademe.fr
www.ecoresponsabilite.gouv.fr
www.marque-nf.com
www.eco-label.org
www.consodurable.org

Contacts utiles

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Rue Tepano Jaussen
Imm. Papineau, 6^e étage,
BP 2551 - 98713 Papeete - Tahiti
Tél. 47.83.83 - Fax 47.83.02
secretariat@environnement.min.gov.pf

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT (DIREN)

Quartier de la Mission, Colline de Putiaro.
Tél. 47.66.66 - Fax : 47.92.52
BP 4562 - 98713 Papeete - Tahiti
secretariat@environnement.gov.pf

SOCIÉTÉ ENVIRONNEMENT POLYNÉSIE (SEP)

Imm. Paofai, RDC
Tél 54.34.50 - Fax 54.34.51
BP 9636 - 98715 Papeete
www.sep.pf

ADEME POLYNÉSIE

BP 115 - 98115 Papeete
Tél : 46.84.50 - Fax : 46.84.49
ademe.polynesie@mail.pf
www.ademe.fr